

Réf: Dossier 448525

Avis de constitution

SOCIETE « ANTAALI PERFUME »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE-LOT
226-ILOT 16, Lot 226, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANTAALI PERFUME »

Objet :

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE DE PARFUM
- VENTE D'ACCESSOIRES
- COSMETIQUES
- IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE-
LOT 226-ILOT 16, Lot 226, Ilot 16

Dirigeant(s) M DIAWARA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05950 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74076/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

